

Le dépistage du cancer du sein

Le cancer du sein est le plus fréquent des cancers de la femme. Une française sur 9 sera confrontée au cancer du sein durant sa vie. Le dépistage est très important car il permet de diagnostiquer des tumeurs débutantes pour lesquelles les chances de guérison sont élevées..

Les moyens du dépistage

- L'autopalpation des seins présente un intérêt limité car elle ne permet pas de bien identifier des tumeurs débutantes.
- La mammographie est l'examen essentiel : c'est une radiographie des seins, capable de mettre en évidence des tumeurs de petite taille et des tumeurs à la phase pré-invasive (on parle de tumeur invasive ou infiltrante lorsque les cellules cancéreuses ont détruit et franchi la paroi des canaux qui transportent le lait [canaux galactophores]).

Le dépistage organisé

Depuis 2004, le dépistage du cancer du sein est organisé sur tout le territoire français. Il est gratuit. Il concerne toutes les femmes âgées de 50 à 74 ans et repose sur une mammographie des deux seins et un examen clinique par un médecin tous les deux ans. La mammographie comporte deux clichés sous des angles différents : face et oblique au minimum (deux incidences en jargon technique). Les radiologues agréés pour ce programme de dépistage bénéficient d'une formation spécifique et leurs appareils de radiologie doivent répondre à des normes de qualité très strictes.

Si vous avez déjà reçu votre lettre d'invitation pour ce dépistage, prenez rendez-vous avec l'un des radiologues participant à ce programme et figurant sur la liste jointe à cette invitation. Sinon, parlez-en à votre médecin traitant.

Comment se déroule le dépistage ?

Quand aucune lésion suspecte n'est retrouvée sur la mammographie, une nouvelle lecture des clichés est faite par un deuxième radiologue. Cette relecture apporte plus de sécurité.

Si une anomalie est repérée lors de la première lecture, des compléments d'examen sont nécessaires. En effet, ces anomalies correspondent le plus souvent à des lésions bénignes, mais il s'agit parfois d'un cancer. Dans tous les cas, le radiologue vous indiquera tout de suite la marche à suivre.

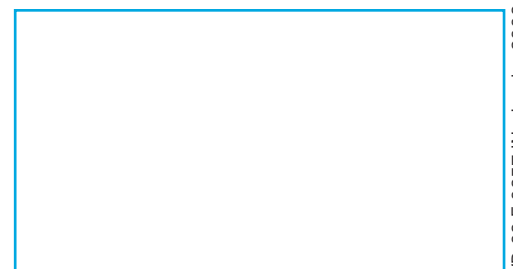
Le plus souvent, une échographie mammaire faite immédiatement suffira à rassurer. Mais d'autres examens peuvent être nécessaires pour préciser le diagnostic. Il peut s'agir d'un autre examen d'imagerie, comme l'IRM, ou d'un prélèvement mammaire, ponction ou biopsie.

Les ponctions permettent d'analyser des cellules provenant de la lésion. Les biopsies à l'aiguille autorisent le prélèvement d'un petit fragment de tissu. Seules les biopsies permettent d'affirmer le diagnostic de cancer du sein. Ponctions et biopsies à l'aiguille ne nécessitent pas d'hospitalisation.

Pour tous ces examens de complément, une participation financière vous sera demandée.

Certaines femmes ont davantage de risque de développer un cancer du sein

- Le risque de cancer du sein augmente avec l'âge : il double tous les 10 ans entre l'âge de 30 ans et la ménopause. Le risque continue à augmenter par la suite mais selon un rythme plus lent.
- Le risque de développer un cancer du sein est légèrement plus élevé chez les femmes ayant eu à la fois des règles précoces (avant 12 ans) et une ménopause tardive. Les femmes sans enfant ou ayant eu un premier enfant après 30 ans semblent de même un peu plus exposées au développement d'un cancer du sein que les femmes ayant eu un premier enfant avant 25 ans.
- Le risque de cancer du sein augmente lorsque l'une des femmes de la famille est atteinte de ce cancer. Ainsi, le risque est deux fois plus important chez les femmes dont la mère, une sœur ou une fille ont eu un cancer du sein avant l'âge de 50 ans.
- Pour un tout petit nombre de femmes, les cancers du sein sont liés à la mutation d'un gène (appelé BRCA). Cette prédisposition peut être transmise par la mère ou le père. Chez ces femmes, le risque de cancer de l'ovaire est également plus élevé. Les femmes chez lesquelles existe cette prédisposition familiale bénéficient d'un mode de dépistage et d'un suivi spécifique. En particulier, les examens de dépistage sont prescrits plus tôt et plus fréquemment (au moins tous les ans).



Cachet du médecin